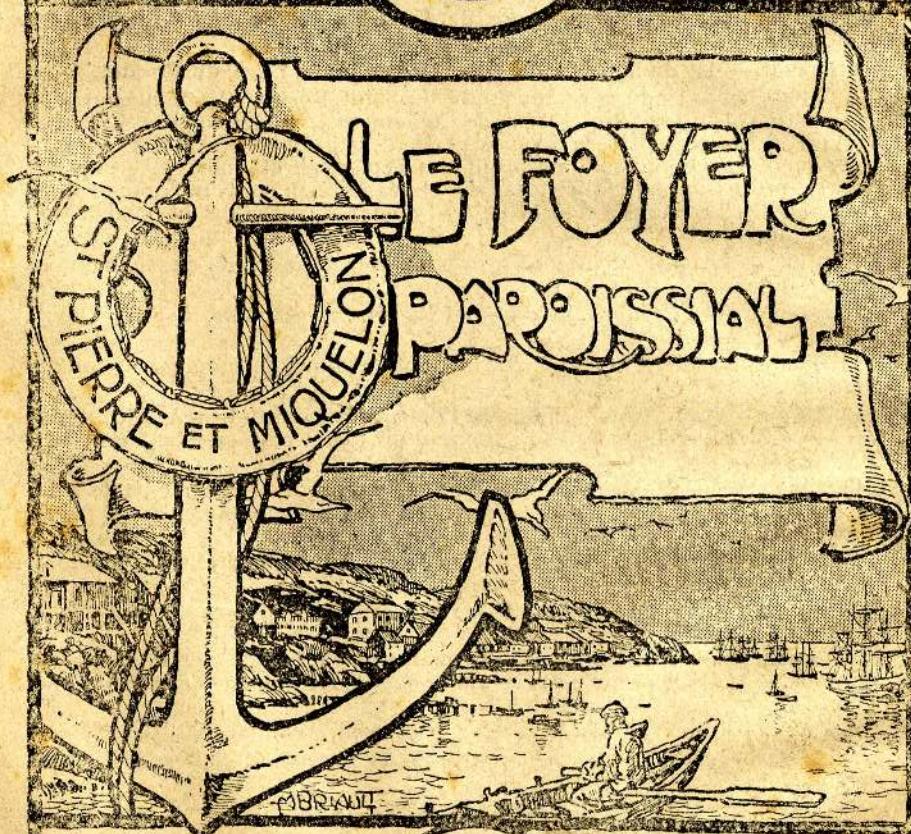


2^{me} Année

N° 21

SEPTEMBRE.

1925.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France . . . 6 fr.
Etranger . . . 8 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS D'OCTOBRE 1925

N. B. — Pendant ce mois, tous les jours de semaine, le soir, à 6 h., — sauf les dimanches et les jours où un Office est annoncé pour 8 h. — aura lieu l'exercice du mois du Saint-Rosaire, avec chapelet, litanies de la Sainte-Vierge, prière à S. Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.

1 Jeudi. — S. Remi, év., et conf. — Le soir, à 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi. — 1^{er} du mois. Fête des SS. Anges Gardiens. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

3 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

4 Dimanche. — 1^{er} du mois. Solennité du Saint Rosaire et Commémoration de S. François d'Assise. — Messes de Communion générale à 6 h. et à 7 h. 1/2. — Le T. S. Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes. — Après les vêpres, procession dite « du Rosaire » et bénédiction du T. S. Sacrement. — Réunion des Tertiaires (*chapelle de S. Antoine*): instruction et bénédiction apostolique.

5 Lundi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion du cercle d'études (jeunes filles).

7 Mercredi. — Fête de N. D. du Saint Rosaire. — Le soir, à 8 h., Office; quête pour la Confrérie.

11 Dimanche. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise.

13 Mardi. — 2^{me} du mois. Fête de S. Edouard, roi et conf. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Le soir, à 8 h., réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

18 Dimanche. — 3^{me} du mois. Fête de S. Luc, évang. — A la messe de 7 h., comm. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. au Pensionnat.

20 Mardi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion du cercle d'études (jeunes filles).

21 Mercredi. — 3^{me} du mois. Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

25 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise.

26 Lundi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, réunion des Catéchistes.

27 Mardi. — Le soir, à 8 h., réunion au Foyer paroissial: conférence et projections.

31 Samedi. — Vigile de la Toussaint (*jeûne et abstinence*). — A 7 h., messe mens. des Enfants de Marie.

MESSES. — Dimanches et Fêtes: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VEPRÉS. — Dimanches et fêtes: à 2 h.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 4 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 h. — La veille des fêtes.



Il est mort...

... Le médecin n'avait pas caché à son entourage que le dénouement fatal était proche. Mais l'entourage voulait espérer contre toute espérance. Le malade lui-même, qui avait vécu jusque là sans religion, avait refusé obstinément le ministère du prêtre; et les proches étaient d'avis de ne pas le contrarier.

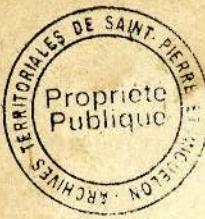
Il mourut. La famille demanda un enterrement religieux solennel : elle ne fut pas peu étonnée d'obtenir un refus, attendu que, n'étant pas mort en catholique, il ne pouvait être présenté à l'église.

Grande rumeur parmi quelques fortes têtes de la paroisse. On cria à l'intolérance du clergé...

L'enterrement eut lieu, triste et morne, sans prêtre. Un enfouissement !... Le dimanche suivant le curé expliqua sa conduite à tous les paroissiens et leur montra qu'il n'avait fait qu'obéir aux lois de l'Eglise en refusant la sépulture chrétienne. « Ne doutez pas, mes Frères, leur dit-il, que votre pasteur n'ait éprouvé en cette circonstance un des plus grands chagrin de sa vie. Je ne m'attendais pas à voir mourir ainsi dans l'impuissance un de mes paroissiens... J'ai dû me conformer à la législation Ecclésiastique qui défend expressément de donner la sépulture chrétienne à quiconque refuse de recevoir les derniers sacrements. On n'est pas obligé d'être catholique: chacun peut se refuser à l'être à ses risques et périls. Mais si on l'est, il faut l'être de bonne foi et admettre théoriquement et pratiquement les principes de la constitution de l'Eglise. Il est facile de comprendre combien cela est juste.

Comment voulez-vous que nous fassions les prières publiques pour ceux qui n'ont pas voulu admettre ce que l'Eglise enseigne? Ouvrez votre livre de prières : Que lisez-vous dans l'Office des Morts ? Voici l'oraison de la messe : « O Dieu qui êtes le Créateur et le Rédempteur de tous les Fidèles, accordez à l'âme de votre serviteur la rémission de tous ses péchés, afin qu'il obtienne, par les très humbles prières de votre Eglise, le pardon qu'il a toujours désiré... et qu'il participe dans le ciel au bonheur et à la gloire de Dieu en qui il a toujours cru et espéré !... » Je vous le demande, ne serait-ce pas une véritable dérision d'adresser à Dieu ces prières pour quelqu'un qui n'a pas voulu se réconcilier avec lui même, à l'heure suprême ?... Pourquoi, d'autre part, introduire dans l'église après leur mort, ceux qui auraient eu horreur d'y entrer de leur vivant ?... »

« La paroisse fut vivement impressionnée de ces paroles. Chacun se disait qu'il ne voudrait ni d'un pareil trépas, ni d'un pareil enterrement.



Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 Août au 15 Septembre 1925

BAPTÈME. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

— *Le 17 août* : Antoinette - Thérèse - Marie DISNARD. Parrain : Théodore Disnard ; marraine : Zélie Urdanabia. — *23 août* : Marie - Mireille - Jeanne POUARD. Parrain : Maurice Poulard ; marraine : Noëlla Poulard. — *25 août* : Henri - Raymond - Pierre - Marie PIERROUX. Parrain : Henri Farvacque ; marraine : Raymonde Bry. — *31 août* : André - Louis - Auguste OZON. Parrain : Georges Ozon ; marraine : Lucienne Ozon. — *3 septembre* : Marcelle - Marie - Marguerite BRIAND. Parrain : Octave Briand ; marraine : Marie Le Saux.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

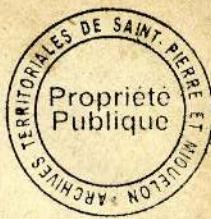
Le 14 septembre : Emile-Ernest HARAN et Jeanne-Eugénie-Anna SIOSSE.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

— *Le 17 août* : Emma-Lucie MARIE, 4 mois. — *19 août* : Simonne - Louise BOUTROIX, 1 an. — José MARIE, 54 ans. — *22 août* : Yvette - Juliette LETOURNEL, 2 ans et demi. — *24 août* : Marie - Esther LAFOURCADE, née Etcheverry, 80 ans. — *1^{er} septembre* : Joseph - Eugène Rio, 37 ans. — Rita - Emmanuel RUAULT, 5 mois. — *14 septembre* : Manuel dos Santos REDUNDO, 18 ans.

PERSÉVÉRANCE. — Un homme que de grands revers avaient dé-
couragé était assis tristement dans sa maison. Tout près de lui, une
fourmi montait à la paroi. Il la fit tomber à plusieurs reprises ; mais tou-
jours elle renonça. Il fut curieux de voir jusqu'où elle s'obstinerait et la
fit tomber quatre-vingt fois sans pouvoir la décourager. Il se lassa avant
elle ; et, dans son admiration, il s'écria : « Quel exemple ! Moi aussi, je
vaincrai par la persévérence ! »

Lavedan,



Echos du Mois

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1925)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, pendant le mois d'août, ont été de 35 vapeurs et de 93 voiliers.

Le R. P. Hélin. — Le 17 août, le P. Hélin, vicaire à St-Pierre, a pris passage sur le « Pro Patria » pour se rendre au collège S. Alexandre, à Ironside (Canada) où il remplira les fonctions de professeur de Seconde. A Saint-Pierre on gardera bon souvenir, malgré son court séjour, de ce jeune prêtre qui dirigeait le chant d'église avec une compétence reconnue, et dont les instructions étaient si goûtables. Il était accompagné du jeune Christian Morazé, élève de St-Christophe, qui est allé continuer ses études au collège Saint-Alexandre, dirigé par le R. P. Le Gallois.

A l'hospice et à l'hôpital. — Enfin les installations sont terminées. C'est le mercredi, 19 août, que l'hospice de Saint-Pierre a ouvert ses portes à 4 femmes et à 3 hommes, heureux d'y trouver les chères Sœurs, avec la Mère St-Jacques. Le nombre des hospitalisés augmentera sans doute rapidement.

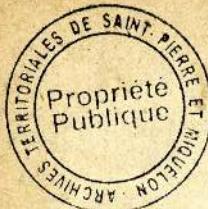
A l'hôpital, les Sœurs sont entrées en fonction le mardi, 9 septembre. Elles y avaient été appelées en 1826 par le Gouvernement français, et s'y étaient dévouées jusqu'en 1906, époque de la laïcisation.

Au Foyer paroissial. — Les conférences de quinzaine permettent de se documenter sur des questions très actuelles. On a pu s'en convaincre une fois de plus dans la réunion du 25 août, quand le Père Cardinal, conférencier, a débuté par cette question: « Peut-on dire que notre époque est païenne? »

Evidemment, il ne s'agissait pas d'un retour au paganisme, avec son culte d'idoles de pierre et de bois. Mais il y a un autre paganisme qui s'affirme plus redoutable pour la société encore imprégnée de christianisme: C'est l'oubli de Dieu, c'est la méconnaissance des devoirs envers Lui.

Nous savons ce qui se passe en France. Il est incontestable qu'en faisant du laïcisme l'axe de la politique, on a provoqué et obtenu une déperdition effrayante du sens religieux dans le pays et, comme conséquence légitime, dans la même proportion, une crue formidable de paganisme pratique. Il serait puéril de le nier, sous prétexte qu'il existe en France des élites catholiques merveilleuses. Le fait est là: l'irréligion, du haut en bas de l'échelle sociale, est devenue comme un dogme officiel. Il a provoqué toute une efflorescence de jouisseurs; et s'il se trouve des déshérités de la vie, victimes eux aussi de l'ignorance religieuse, ceux-ci résistent mal aux âpres convoitises du plaisir. L'aboutissement fatal est la substitution de l'homme à Dieu devenu quantité négligeable; et, comme corollaire, on a l'anarchie sociale et morale avec sa devise effrayante, parfois hautement affirmée: ni Dieu, ni maître!

A Saint-Pierre, nous sommes trop loin — heureusement! — pour voir ces misères dans leur triste splendeur. Ce n'est pas à dire cependant que le péril de ce paganisme y soit inexistant. On peut avoir des craintes légitimes



d'infiltrations païennes si l'on voit se manifester la frénésie du plaisir, l'indécence de la mode, l'apréte à ramasser de l'argent, beaucoup d'argent, par tous les moyens et le plus vite possible, le fléchissement de la conscience professionnelle, avec les heures de présence, mais non d'un travail sérieux, la méconnaissance du respect dû à l'autorité, l'esprit frondeur et d'indépendance, — toutes choses qui se concilient, à l'occasion, avec une religiosité de surface. Chez nous, comme ailleurs, ne l'oublions pas, la religion est nécessaire à l'individu, à la famille, à la société. Chez nous aussi, pour être à l'abri du paganisme contemporain, il s'agit de réaliser, chacun dans sa sphère le mot d'ordre du regretté saint Pape Pie X: *Instaurare omnia in Christo*, tout organiser dans le Christ, c'est-à-dire sur les bases de la Religion.

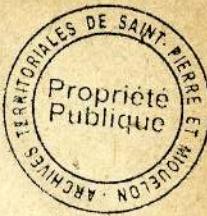
Cette intéressante causerie a été suivie d'une série de projections qui ont permis de voir le paganisme pris sur le vif en pays de Mission, où l'homme ignorant la vraie Religion, n'est plus, d'ordinaire, que la bête humaine.

La « Sainte-Jeanne d'Arc ». — Le navire-hôpital est arrivé le lundi, 31 août, à la première heure. Il avait à bord 21 malades, dont plusieurs gravement atteints, recueillis sur les bancs de pêche et dont l'entrée à l'hôpital de St-Pierre avait été jugé nécessaire. Trois d'entre eux, dont l'état nécessitait une opération urgente, ont été transportés immédiatement sur le « Pro Patria » en partance pour North-Sydney où ils devaient être confiés à une clinique chirurgicale. Dès le lendemain, la « Sainte Jeanne d'Arc » a repris sa croisière, la dernière avant de rentrer en France à la fin du mois.

Nouvelles maritimes. — Le 1^{er} septembre, le chalutier « Cap Fagnet » est entré au port. Il avait rencontré, à 120 milles de Saint-Pierre, errant à l'aventure, 7 doris montés chacun par deux hommes. C'était une partie de l'équipage d'un voilier portugais venu sur les bancs pour faire la pêche. Ils avaient quitté leur bateau pour se soustraire aux mauvais traitements dont ces pauvres diables se disaient exposés, et pour aller conter leur misère au consul portugais en vue de leur rapatriement.

Un autre marin portugais est sorti de l'hôpital et vient de s'embarquer sur un voilier de son pays. Son histoire n'est pas ordinaire. Il y a deux mois, le vapeur « Cyrus Field », de la Compagnie du Câble anglais, l'avait recueilli à 50 milles de la Pointe-Plate, mourant, seul dans un doris en dérive depuis quatre jours, et l'avait amené à Saint-Pierre. Comme il n'avait plus de vêtements, l'équipage du « Cyrus Field » lui a fait don d'un sac rempli d'effets. Non content de cette générosité, ces braves gens se sont cotisés et ont remis au pilote, M. P. Gervain, une somme de 17 dollars pour être renvoyée à la famille du naufragé.

Au Foyer paroissial. — Les sollicitudes de l'Eglise pour la vie du corps: tel a été le sujet de la conférence faite par Monseigneur mardi soir, 8 septembre, devant une nombreuse assistance. En voici un résumé succinct: L'Eglise protège la vie humaine à son origine, dans son développement, devant maints fléaux: la guerre, l'alcoolisme, l'immoralité, les modes meurtrières, etc. Ses



lois sociales assurent le bien-être du travailleur. Elle réserve au corps des funérailles qui font penser à sa résurrection future... Tout cet exposé, suivi avec un intérêt visible, a eu pour conclusion ce mot du philosophe Montesquieu: « Chose étonnante: la Religion Chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité dans l'autre vie, fait encore notre bonheur en celle-ci ».

Puis, sur l'écran, quelques intéressantes projections: Les œuvres de charité corporelle; l'alcoolisme et ses ravages; ruines matérielles causées par un tremblement de terre. Et pour finir, une rapide promenade d'Athènes à Constantinople.

Chronique sportive.-- L'Association sportive St-Pierraise, partie le dimanche 6 septembre par le « Saint-Pierre » pour Saint-Laurent (Terre-Neuve), a été aux prises le lendemain avec l'équipe de l'endroit. Celle-ci a gagné par 7 buts contre 0.

Dimanche, 13 septembre, à 3 h. de l'après-midi, match de revanche entre l'équipe de St-Laurent, arrivée le matin par le « St-Pierre », et l'équipe première de l'A. S. S. P.

Dès les premières minutes du jeu, les Anglais semblent devoir remporter la même victoire qu'à St-Laurent, car ils marquent facilement le premier but. Mais les St-Pierrais se ressaisissent; il y a là des anciens qui ne veulent pas de défaite, et ils parviennent bientôt à égaliser.

Le jeu devient d'un intérêt passionnant. Chaque équipe garde l'espoir de gagner, et on assiste à de belles phases de jeu. Finalement St-Laurent l'emporte, par 4 buts à 3, sur St-Pierre, qui a ainsi racheté un peu l'écrasante défaite du lundi précédent. Tous les spectateurs sont unanimes à déclarer que c'est l'un des plus beaux matchs de football vus à St-Pierre.

Mouvements des passagers, -- *Sont partis le 17 août* par le « Pro Patria » : Le R. P. Hélin avec le jeune Christian Morazé; MM. G. Briand, P. Dubois, J. Gautier, N. Girardin; M. et M^{me} Letertre, M. et M^{me} Lindsley; M. et M^{me} Al. Vigneau, M. et M^{me} Winckler-Arnaud et leur nièce; M^{mes} Grézel, Lacroix, J. Leméac, J. Miller, A. Renaud; M^{les} G. Braka, Th. Clinton, J. Gélos, H. Huby, P. Humbert, A. Morazé, B. Perrot.

Sont arrivés le 27 août, par le « Pro Patria » : MM. Apezerchea, E. Laborde, A. Treich, J. Gautier et son fils Henry; M^{me} M. Flahaut.

Sont partis le 31 août, par le « Pro Patria » : MM. J. Aenning, Th. Poirier, Fr. Tesnière et ses deux jeunes frères; M. et M^{me} F. Lebreton, M. et M^{me} E. Morel, M. Bidel et M^{le} I. Bidel; M^{mes} Caparroi, Decok, P. Derible, Forget, Et. Larralde, Perron, Schuster-Delépine et enfants; M^{les} A. Bachelot, G. Briand, M. L. Gautier.

Sont arrivés le 10 septembre, par le « Pro Patria » : Le R. P. Lemoine, MM. F. P. Raoul, Léon Dagort; M^{mes} Dallaire, M. Gendron, Allain et un enfant, F. Rio et deux enfants.

Sont partis le 15 septembre: par le « Pro Patria »: MM. E. Lacroix; E. Apesetchea, E. Debroise, E. Laborde, P. Raoul, E. Folquet, E. Béchet, Edouard Briand. M^{mes} Lelandais et 3 enfants, Montésinos, Coupard, Alb. Debroise, V. Foliot et sa fille, Quann. M^{les} M. Farvacque, C. Ithurat, M. Laborde, G. Arthur.



Un peu de notre Histoire (17).

Les monographies des principales familles qui sont venues coloniser nos îles à la fin du 18^e siècle étaient nécessaires pour illustrer notre histoire locale. Nous allons donc les continuer. Les descendants de ces premiers colons peuvent ainsi constater, avec une légitime fierté, comment leurs ancêtres ont fécondé ce petit coin de la patrie française à laquelle les attachait un si ardent patriotisme.

FAMILLES SIRE

En 1671, Pierre Sire était armurier à Port Royal et marié depuis 2 ans à Marie Bourgeois, fille de Jacob Bourgeois, chirurgien de d'Aulnay, gouverneur de l'Acadie; ils avaient un enfant Jehan, âgé de quelques mois. C'est de cette famille que descendent tous les Sire que l'on rencontre un peu partout sur le continent Américain: aux Etats-Unis, au Canada, au Labrador Laurentien, aux îles de la Madeleine et enfin aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

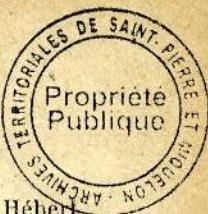
En Août 1730, deux Pierre Sire, deux Jean Sire, Louis Sire, Guillaume Sire, Paul Sire et Michel Sire prêtent le serment de fidélité à l'autorité britannique, afin de pouvoir vivre sans tracasseries administratives sur leurs propriétés d'Acadie. Ce devait être en vain, car en 1755, eux aussi sont chassés de leur pays et dirigés vers l'inconnu.

Quand les Acadiens purent revenir de l'exil, plusieurs groupes se dirigèrent vers la région de Madawaska qu'ils croyaient être une dépendance du Canada. A signaler parmi eux, notamment, la famille Jean-Baptiste Sire qui comptait 9 enfants dont Joseph, François, Olivier et Pierre Sire, originaires de Beaubassin. Mais voilà qu'en 1793, ils sont de nouveau obligés de fuir devant les Anglais. Ceux-ci s'emparèrent de leurs terres alors en plein rendement. « Mon Dieu, gémit le pauvre septuagénaire Jean-Baptiste Sire, serait-il donc vrai que vous n'avez pas de terres pour les *Cayens* ».

Et un autre: Le bon Dieu n'a-t-il donc pas sur toute la terre un endroit où les pauvres Acadiens puissent reposer leur tête ? » — « Voilà bien, en effet, écrit M. Lauvrière, le cri de détresse de tout le peuple acadien éternellement traqué par l'implacable envahisseur, le gémissement sorti du fonds des entrailles de ce pauvre troupeau de paysans qui, pourchassés, remontent la mystérieuse vallée de douleur ».

Au nombre des familles acadiennes que leurs préférences portèrent à venir s'établir à Miquelon, figurent celles de Paul Sire, Pierre Sire, Jean Sire et Michel Sire.

Paul Sire arriva le premier, en Octobre 1763, de Boston avec sa femme Marie-Joseph Richard, neuf enfants et deux petits enfants. Magdelaine, son mari Pierre Bourg et leur deux garçons, Jean et Joseph; Marie-Modeste, mariée en 1766 à François Cormier; Marie, mariée en 1771 à Pierre Vigneau; Louise, mariée en 1774 à Jean Boudreau; Jean, Pierre, Paul, Rosalie et Joseph.



Peu après, Joseph Sire, un garçon de Jean, avec sa femme Josèphe Hébert et leurs enfants: Joseph, Charles, Marguerite et Gratien.

Puis, en 1766, venant de Chedabouctou: Jean Sire (1), et sa femme Anne Bourgeois, cinq enfants et trois petits enfants: Jean, sa femme Marguerite Dugas et leurs deux garçons Jean et Fabien; Rose, son mari Jean Hébert et leur fils Jacques; Marie, mariée en 1767 à François Arsenau; Amand, marié en 1771 à Louise Boudrot; François, âgé de 14 ans.

Pierre Sire, sa femme Magdelaine Poirier avec 5 enfants et petits enfants: Charles, Laurent, Victoire, Anastasie mariée à François Coste la même année; Rosalie, qui épousa Simon Le Blanc, en 1772.

Venus de Trintem, cette année 1766: Michel Sire, sa femme Magdelaine Bourgeois et 3 enfants: Jean, dont la femme Polonie Poirier mourut en 1770; il se remaria en 1772 avec Marie Boudrot, veuve de Pierre Chiasson; Geneviève, mariée en cette même année 1772 avec Michel Mathurin; Vincent qui épousera en 1774 Angélique Vigneau.

Venus de Roxberi: deux garçons de Pierre Sire et leurs familles, soit Jacques Sire, sa femme Angélique Dugas et deux enfants; Pierre Sire, sa femme Anne Poirier et deux enfants.

Les familles Hébert, Bourg, Arsenau, Boudreau et Le Blanc retournèrent en Acadie vers 1777.

Deux autres familles Sire habitaient le Cap-Breton en 1752:

Jean Sire, sa femme Marie-Joseph Gautrot et quatre garçons à l'anse du Comte Saint-Pierre;

Louis Sire, sa femme Marie-Joseph Hébert et 5 enfants à l'anse aux matelots.

Ces deux familles ne vinrent pas à Saint-Pierre et Miquelon; elles furent transportées en France, en 1758 ou 1759, avec la plus grande partie de la population de l'île Royale, car à cette époque on constate déjà la présence de dénommés Sire à Saint-Malo et à Saint-Servan.

Lors des événements de 1778 et de 1793, les familles Sire de Miquelon suivirent le sort des autres habitants des îles, c'est-à-dire toutes les vicissitudes de la déportation.

Un recensement du 15 Prairial an 7 signale la présence d'une famille Sire à Lille; celui de 1791 de sept Sire à Rochefort. Les enquêtes de 1822 et 1823 relatent une veuve Sire et un Sire, marin à St-Servan, des Sire à Port-Louis et Lorient et enfin à Saintes une famille Sire.

L'année 1816 ne nous ramena que six Sire: Armand, de la lignée Jean Sire époux de Marguerite Dugas, grand-père de M. Edouard Sire et de M^{me}s Marie et Louise Sire; son oncle Xavier Sire et trois jeunes cousins dont le séjour à Saint-Pierre fut de courte durée; enfin un Jean Sire, de Louisbourg, probablement issu d'une des familles du Cap-Breton et qui mourut à Saint-Pierre en 1837, à l'âge de 87 ans.

(A suivre)

E. S.

(1) Ce Jean Sire mourut à Saint-Pierre, en 1776, âgé de 64 ans.



Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1925

BAPTÈME.—Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, par le sacrement de Baptême:

Le 6 septembre: Jean-Yves-Léon NICOLAS. Parrain: Jean Guillaume; marraine: Léontine Nicolas.

A l'école communale. — M. F. Letournel et M^{me} Lefournel y sont revenus en remplacement de M. et M^{me} Talpin nommés à St-Pierre.

Le 18 octobre prochain. — C'est la date fixée par Monseigneur pour la bénédiction de notre Grotte de N. D. de Lourdes. C'est aussi le 50^{me} anniversaire de la bénédiction et de la solennelle inauguration de l'église paroissiale de N. D. des Marins.

Ce qu'il faut dire aux enfants

Parents chrétiens, voici quelques uns des avis à donner:

Mon enfant, fais bien ta prière !

Suis bien la messe, aujourd'hui !

Ne te dissipe pas à l'église !

Récite une dizaine de chapelet... pour ton papa, pour ta maman, pour les chers défunt !

Ne cache pas de péchés à ton confesseur !

Prépare bien ta communion ! N'oublie pas l'action de grâces !

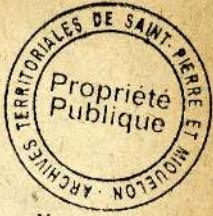
Sois toujours pur !

Souviens - toi que le Bon Dieu te voit partout !

Aime la Sainte Vierge !

Fuis les mauvais camarades, les mauvaises lectures !

Certains parents s'abstienneroient de parler religion à leurs enfants. Pourquoi ce silence ? Parce que, hélas ! ils n'ont plus assez de foi et ne rem-



plissent pas eux-mêmes, autant qu'il serait nécessaire, leurs devoirs religieux.

Et pourtant, ces simples paroles, dites à propos, feraient plus de bien à vos garçons, à vos filles, que les recommandations venues d'ailleurs, voire de vos prêtres !

Chronique de Miquelon

DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1925

SÉPULTURE. -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, le 27 août: YVES PERROT, âgé de 63 ans.

La pêche. -- C'est la préoccupation de l'époque. L'on constate que le rendement des marées devient de plus en plus faible, jusqu'à être insignifiant à certains jours où les vents ont permis la sortie des doris.

Monstres marins. -- Il est question, depuis quelque temps, de monstres marins rencontrés sur les lieux de pêche, dans les eaux de Miquelon. Qu'en est-il exactement? Des pêcheurs les ont vus, soulevant les flots et devenant un vrai danger pour les doris; mais ils n'ont pu encore les identifier. Les commentaires continuaient leur train.

Les travaux de l'arrière-saison. -- Nous voilà au temps des excursions à la montagne en vue de la chasse, de la récolte des « graines » et de la coupe du foin. La chasse a déjà bien donné, ce qui a permis de modifier les menus trop maigres de bon nombre de foyers. Quant aux « graines », on les trouve en abondance extraordinaire. Aussi y aura-t-il pour l'hiver, de bonnes provisions de confitures.

Visite de Monseigneur. -- A deux reprises depuis l'Assomption, Monseigneur est venu remplacer, pendant plusieurs jours, le Père Vauloup pour permettre à celui-ci d'assurer la sainte messe, le dimanche, aux habitants de Langlade. Chaque fois il a fait une instruction aux paroissiens, et il s'est tenu à la disposition de tous ceux qui avaient à lui parler.

Villégiature. -- La belle saison a attiré à Miquelon et à Langlade de nombreux Saint-Pierrais, amateurs de changement d'air et de repos. Mais ne vient pas qui veut; car s'il existe plusieurs hôtels à Saint-Pierre, on n'en trouve aucun à Miquelon, ni à Langlade. D'autre part, peu de maisons particulières disposent de « chambres d'amis » qui permettraient d'exercer l'hospitalité plus en grand. Et puis le temps de la saison est précieux: il ne laisse guère le loisir de s'occuper des citadins venus du chef-lieu... A quand



l'installation à Langlade et à Miquelon, de pensions de famille ou de succursales des hôtels Saint-Pierrais, pour le temps des vacances ?

Une chapelle à Langlade. -- Il est sérieusement question de construire, l'an prochain, une petite chapelle à Langlade, dans le voisinage de la « belle rivière ». On y dirait la messe, les dimanches et fêtes, pendant les mois de juillet août et septembre. Ce projet a été accueilli avec satisfaction par les habitants de ce quartier, et aussi par les Saint-Pierrais qui vont y passer quelques semaines à l'époque des vacances. On sait que la chapelle de Ste Philomène, construite jadis à l'autre extrémité du banc de sable qui relie la Grande Miquelon à Langlade, est tombée en ruines et a été en partie démolie. D'ailleurs elle était trop éloignée du centre le plus habité pour qu'il pût être question de la reconstruire au même endroit.

Reste à trouver les ressources nécessaires pour l'exécution du projet. Il s'offre là, pour des personnes généreuses que la fortune a favorisées, une belle occasion de s'assurer le titre méritoire de fondateur, soit pour l'œuvre dans son entier, soit pour une partie seulement: l'autel, la sacristie, l'ameublement.

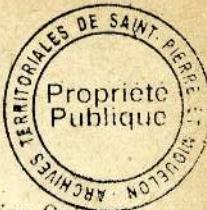
La morue

Ce poisson — le *gadus morrhua* — est le potentat devant lequel tout le monde s'incline dans nos parages. C'est le Louis XIV des poissons, *nec pluri-bus impar*, au-dessus de tout ! Jamais « belle Madame X... », jamais princesse exotique n'a eu autant de reporters acharnés à ses trousses; on est au courant de toutes ses allées et venues. « La morue donne-t-elle ? » Si oui, tous les visages s'éclairent. Au contraire: « La morue fait faillite ! » Tous les fronts se rembrunissent. Chapeau bas devant la morue ! Elle marche de pair avec les têtes couronnées. Vous en doutez ? Regardez sur les timbres-poste de Newfoundland. Qu'y voyez-vous? La reine Victoria et ses fils. Et sur le timbre marqué two cents ? Une morue.

Non seulement les Postes lui font des courbettes, mais le Télégraphe n'est pas en retard de prévenances. Ses fils électriques jouent pour elle: On a adopté, pour la transmission de ses nouvelles, un vocabulaire à clef, comme en usent les chancelleries pour les graves affaires diplomatiques.

Elle occupe tous les esprits; elle est le sujet de toutes les conversations. A St-Pierre, les négociants voient dans leurs rêves une morue toute constellée de rubis, d'émeraudes et de diamants, qui nage dans un océan de pièces d'or. Sur le marché de Bordeaux, les armateurs millionnaires parlent d'elle avec les égards dus à la *prima donna* de leur Grand-Théâtre: « Elle est blanche ! Elle est loyale ! Elle est bien en chair ! Elle vaut son poids d'or ! »

Ne touchez pas à la morue ! C'est un principe fondamental qui va telle-



ment de soi qu'il n'a pas besoin d'être inscrit dans aucune constitution. Qu'un règlement vienne gêner ses coudées franches, aussitôt un cri réprobateur s'élève: « Vous voulez donc tuer la morue ? » Allons donc ! comme si elle n'était pas impérissable: la morue est morte, vive la morue !

Il faut l'admirer sans restriction; ses imperfections mêmes sont autant de grains de beauté ! Ne vous avisez pas de dire en vous promenant le long des graves: « Ça sent son fruit ! » Vous déchaîneriez une tempête effroyable. « Comment son fruit ! clameraient cent voix courroucées. Vous êtes bien petit maître ! Vous ne marchez pas dessus cependant... » Et pour apaiser ce tollé, vous seriez obligé d'avouer, la rougeur au front, que ce n'est pas la morue qui sent... Ah ! Messieurs, c'est une Dame ! Une bien grrrande Dame, comme on dit ailleurs. Et quelle propriétaire ! Promenez-vous sur son territoire et interrogez le premier passant venu: « A qui ces bricks, ces goëlettes, ces longs-courriers, toute cette flotte ensia ? — A la morue. — Ces salines, ces magasins, ces graves, à qui sont-ils ? — A la mörue. — Quels sont ces éphèbes qui vont et viennent comme une fourmilière sur ces graves, vastes champs empierrés ? — Ce sont les pages de la morue, vulgo les gravières. »

Ainsi donc, vivante, elle occupe la mer sur une étendue de je ne sais combien de milles. Morte, elle couvre de ses squelettes blanchis je ne sais combien d'hectares. Prodigieuse puissance, n'est-ce pas ? O vanité des vanités ! Savez-vous à quoi aboutira cette morue, reine de Saint-Pierre et Miquelon ? A un baquet d'épicier où elle dessalera tristement. Ainsi passe la gloire du monde !

M. CAPERON

Cruelle Enfant

Une mère de famille reçut un jour de son enfant une pénible leçon.
Il est 8 heures du soir, on s'embrasse pour aller dormir.

- Maman, dit l'enfant en hésitant, j'ai quelque chose à te demander.
- Eh bien, je l'écoute.
- Tu ne me trouveras pas indiscrette ?
- Dis toujours.
- Eh bien, je ... je voudrais voir ta langue !
- Voir ma langue ? Tu es folle ! En voilà une idée ! Eh bien ! tu en seras pour ton désir.
- Maman, je le regrette ... tant pis !
- Mais enfin en quoi ma langue peut-elle t'intéresser ?
- C'est que ... hier soir, j'ai entendu que,,,



-- Eh bien, qu'as-tu entendu ?

-- C'est la voisine, la Victoire, tu sais bien, qui disait que . . . que tu avais...

-- Eh bien ! quoi ? qu'est-ce que j'ai ?

-- Que . . . que tu avais une langue de vipère !

-- Et ?

-- Et je voudrais voir comment c'est fait.

La maman eut un haut-le-corps, mais se ressaisit. Car il faut le dire à sa louange, malgré son penchant à la médisance, c'est une femme d'esprit et de cœur. Elle rougit, puis tira sa langue.

-- Petite sotte, dit-elle, la voilà !

Puis elle sortit et pleura amèrement. « *La leçon est dure*, se dit-elle, *qu'elle me profite !* »

Elle tint parole.

Pensée -- Le royaume des cieux se vend. Si vous le voulez, achetez-le ; il n'est pas au dessus de vos moyens; vous avez de quoi le payer. N'examinez pas ce que vous possédez, mais ce que vous êtes. Le ciel vaut votre valeur. Donnez-vous à Dieu et vous l'aurez. En vous donnant à lui, vous deviendrez bon, et vous mériterez le ciel. (S. Augustin)

A vendre

dans les meilleures conditions, sur la côte Ouest de Miquelon, une ferme en plein rapport comprenant une maison d'habitation en parfait état, étables, gros et menu bétail, instruments agricoles, etc.

S'adresser à M. Jean OLANO, à la « Pointe-au-Cheval ».

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon).

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genres.

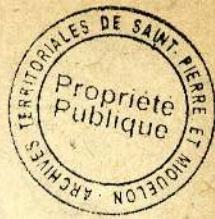
A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.



SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.

Nouveautés, Epicerie. — Gros et détail

Lespagnol Frères QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
odorantes.

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission-Consignation.
Agents exclusifs Champagne Piper He-
seck - Cognac Godet père - Vermouth
Cinzano - Vins de Bordeaux Descas
Père et Fils.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les
navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Visitez le « New-York Stores ». Modes et
Nouveautés. Marchandises nouvelles par
tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions-Consignations.
Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs " Labbé François "
" de Dunville Whisky."
" de Cognac Audouin frères et C°."
" de Vins Ducasse.

C.P. Chartier et Cie, Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,
Draperies - Chaussettes - Conserves alimen-
taires - Boissons. - Gros et détail.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations-Denrées
Vins et Spiritueux

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole — Ship brokers — Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-
ballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs
et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Léon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en bar-
riques, demi-barriques, - Caisses : St-
Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles
divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française & Sècheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS

« DELCO - LIGHT »

M. G. Landry représentant

A. ROULETBoucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc. Fournisseur des navires.

Victor FARVACQUE

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

Représentant

Cognac: Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac*Champagne:* V^e Clicquot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et C^e, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sècheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.*Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce***Siège social:* TORONTO, Canada.*Actif au delà de 500.000.000 dollars.**Capital versé:* 20.000.000 "*Fonds de réserve:* 20.000.000 "*Affaires de Banque en général*

580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

*Heures de bureau:**Matin:* 10 h. à 11 h. 30. *Soir:* 1 h. à 4 h.*Agence de St-Pierre et Miquelon.***G. D. DALLAIRE,**
Direcleur.